

**RAPPORT DE SYNTHÈSE DE LA RÉGION OUEST RELATIF AUX  
DIFFÉRENTES DISPOSITIONS ENVISAGÉES QUANT À LA CLÔTURE  
DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2019-2020 ET LA PRÉPARATION DE  
LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

## Préambule

Le Présent rapport porte sur la synthèse des données transmises par les établissements universitaires relevant de la Conférence Régionale des Universités de l'Ouest en réponse au questionnaire du canevas mis au point dans le but de projeter les scénarii de reprise des enseignements sur la base des trois hypothèses de dates convenues.

L'objectif visé consiste à établir un programme prévisionnel de clôture de l'année universitaire 2019-2020 en cours tenant compte du nombre de semaines d'enseignement réalisées en présentiel avant la mise en congé pour cause de pandémie de coronavirus et de l'état de réalisation des enseignements en ligne, avec le bilan arrêté au 23 avril 2020, et en conséquence, d'élaborer une projection de la rentrée universitaire 2020-2021 avec la définition des quotas en offres de places pédagogiques au profit des nouveaux bacheliers 2020, la prévision du calendrier des inscriptions en première année du master, la prévision des dates de démarrage des enseignements par catégorie de formation, par cycle et par année.

Comme hypothèses de dates de reprise, après une large concertation il a été retenu les trois dates suivantes : le **03 Mai 2020** pour la première (H1), le **31 Mai 2020** pour la seconde (H2) et le **21 Juin 2020** pour la troisième (H3). Ces trois dates sont choisies de telle sorte à cerner toute l'étendue officiellement restante et que les écarts soient assez importants pour parer à toute éventualité, et éventuellement traduire les programmes par interpolation en cas de reprise à une date intermédiaire, voire même faire une extrapolation en cas de reprise très tardive.

Cette synthèse prend en compte les données de tous les établissements universitaires de la région Ouest.

## **1) Situation de mise en ligne des cours arrêtée au 23 avril 2020**

Dans l'ensemble, toutes formations confondues, le bilan des cours du second semestre de l'année mis en ligne arrêté à la date du **23 avril 2020** se caractérise par un taux régional moyen de près de **75 %**. Ce taux correspond à un total de **20.878** cours dont les contenus ont été déposés sur les plateformes d'enseignement à distance sur un total de **27.869** cours figurants aux programmes des formations du second semestre de l'année universitaire 2019-2020. Pour lever toute équivoque, nous précisons que le terme

« cours » désigne dans ce cas de figure la « matière » et non pas le nombre de dépôts ou le nombre de séances ou autres.

### 1.1) Répartition par catégorie de formation

Comme le montre le tableau 1 synthétisant les taux en groupement par catégorie de formation, les Ecoles Supérieures (ES) enregistrent le meilleur score de près de **92 %**, alors que les Ecoles Normales Supérieures (ENS) enregistrent en moyenne près de **64 %** de cours déposés. Les formations de Sciences Médicales et Vétérinaires enregistrent un taux intermédiaire de près de **84 %**. Quant aux formations LMD des Universités et Centres Universitaires et pour raison de taille, le taux correspondant reste près de la moyenne régionale de **75 %**.

Catégorie de formation	Nombre de Cours du S2	Nombre de Cours mis en ligne	Taux de mise en ligne
LMD des Universités et Centres Universitaires	26 065	19 484	<b>75%</b>
Formation Préparatoire et de Spécialité des Ecoles Supérieures	561	516	<b>92%</b>
Formation de formateurs de l'ENS	824	525	<b>64%</b>
Sciences Médicales et Vétérinaires	419	353	<b>84%</b>
<b>GLOBAL</b>	<b>27 869</b>	<b>20 878</b>	<b>75%</b>

**Tableau 1** : Répartition du taux de mis en ligne des cours par catégorie de formation

### 1.2) Répartition par domaine de formation LMD

Par domaine de formation LMD, Universités, Centres Universitaires et Ecoles Supérieures confondues, le taux moyen de mise en ligne des cours est de **75,11 %** mais se décline en plus ou moins selon le domaine. Il est le plus élevé pour le domaine **MI** avec le taux de **87,13 %** et se positionne donc en première position du classement par ordre du taux décroissant, ce qui paraît logique a priori partant du fait que c'est la population qui s'apprête le mieux à cette technologie en raison de la spécialité disciplinaire, de la disponibilité du matériel informatique et de la maîtrise des outils informatiques.

Domaine		ST	SM	MI	SNV	STU	SEGC	DSP	LLE	SHS	STAPS	ARTS	LLA	AUMV	TOTAL
Formation LMD Université	NM_S2	5 284	1 345	1 198	2 618	731	2 628	1 527	2 450	4 935	571	469	2 155	154	<b>26 065</b>
	NM_MEL	3 747	1 029	1 038	1 962	495	2 022	1 249	1 828	3 829	393	330	1 462	100	<b>19 484</b>
	Taux(%)	70,91	76,51	86,64	74,94	67,72	76,94	81,79	74,61	77,59	68,83	70,36	67,84	64,94	<b>74,75</b>
Formation Ecoles Supérieures	NM_S2	301		45	118		97								<b>561</b>
	NM_MEL	278		45	109		84								<b>516</b>
	Taux(%)	92,36		100	92,37		86,60								<b>91,98</b>
CUMUL (LMD et ES)	NM_S2	5 585	1 345	1 243	2 736	731	2 725	1 527	2 450	4 935	571	469	2 155	154	<b>26 626</b>
	NM_MEL	4 025	1 029	1 083	2 071	495	2 106	1 249	1 828	3 829	393	330	1 462	100	<b>20 000</b>
	Taux(%)	72,07	76,51	87,13	75,69	67,72	77,28	81,79	74,61	77,59	68,83	70,36	67,84	64,94	<b>75,11</b>
Ordre de classement par taux décroissant		8	5	1	6	12	4	2	7	3	10	9	11	13	

**Tableau 2** : Taux de mise en ligne des cours par domaine de formation LMD

Le tableau 2 donne le détail des chiffres par domaine de formation LMD et révèle que les domaines **DSP**, **SHS** et **SEGC** viennent respectivement en 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> positions du classement avec des taux de mise en ligne respectifs de **81,79 %** ; **77,59 %** et **77,28 %**, devançant ainsi les autres domaines de technologie et écartant tout préjugé de corrélation avec la prédisposition liée à la spécialité disciplinaire, d'une part, et montrant aussi que la réussite de l'opération de formation à distance ne se base pas uniquement sur la prédisposition liée à la spécialité disciplinaire mais aussi à d'autres facteurs tels que la taille des effectifs, la disponibilité des moyens, l'engouement des étudiants, la volonté des enseignants et les responsables concernés, la gouvernance et autres facteurs. Le domaine **SM** vient en 5<sup>ème</sup> position avec le taux de **76,51 %**.

A l'opposé, les domaines **ARTS**, **STAPS**, **LLA**, **STU**, et **AUMV** se positionnent en fin de classement partant respectivement de la 9<sup>ème</sup> place pour le domaine **ARTS** avec le taux de **70,36 %** à la 13<sup>ème</sup> place pour le domaine **AUMV** avec le taux de **64,94 %**. Toutefois, nous relevons que tout compte fait, les taux sont très proches de la moyenne avec un écart-type moyen de **6 %**, ce qui n'est pas alarmant, d'une part, et que d'autre part, on imagine bien que les domaines de formation, tels que **ARTS**, **STAPS**, **AUMV** et autres, ne s'approprient pas aisément à la mise en ligne des cours ou que la confection des ressources numériques nécessite beaucoup d'investissements autres que le textuel (vidéos, animations, simulations numériques, applets Java, ...).

### 1.3) Cas des formations du système classique

Pour ce qui est des formations du système classique, c'est la filière **Pharmacie** qui se met en première position avec un taux de **94,32 %** suivie par la filière **Médecine dentaire** avec un taux de **81,02 %**, puis la filière **Médecine** à la 3<sup>ème</sup> place avec un taux de mise en ligne des cours de **76,71 %**. La formation en **Sciences vétérinaires** enregistre un taux assez élevé de **97,92 %**.

Quant à la formation de formateurs dans les ENS de la région Ouest, elle se caractérise par un taux relatif faible de **63,71 %** par comparaison à la moyenne régionale et c'est le cycle de **PEM** qui se démarque avec un taux de **47,79 %** nettement plus faible que la moyenne. Toutefois, selon les données transmises par les ENS de la région Ouest, les enseignements annuels pour cette catégorie enregistrent un taux d'avancement satisfaisant et seulement un besoin de 3 à 4 semaines de cours a été enregistré.

Domaine de formation (système classique)	Formation_Formateurs ENS			Sciences Médicales			Sciences Vétérinaires
	PEP	PEM	PES	Médecine	Pharmacie	Médecine Dentaire	
NM_S2	208	249	367	146	88	137	48
NM_MEL	114	119	292	112	83	111	47
TAUX (%)	54,81	47,79	79,56	76,71	94,32	81,02	97,92
TAUX GLOBAL	63,71%			82,48%			97,92%

**Tableau 3** : Taux de mise en ligne des cours des formations du système classique.

#### 1.4) Répartition par établissement et par catégorie de formation

La répartition du taux de mise en ligne des cours arrêté au **23 avril 2020** par catégorie et par établissement varie de **100 %** pour ceux les plus avancés (ESI-SBA, ESSBO, CU MAGHNIA) à **42,84 %** pour celui correspondant au taux le plus faible (CU-TISSEMSILT).

N°	Etablissement Universitaire	LMD		Ecoles Supérieures		ENS		Sc. Médicales et Vétérinaires		TAUX (%)
		Nbre_Cours Prévu	Nbre_Cours mis en ligne	Nbre_Cours Prévu	Nbre_Cours mis en ligne	Nbre_Cours Prévu	Nbre_Cours mis en ligne	Nbre_Cours Prévu	Nbre_Cours mis en ligne	
1	ESI-SIDI BEL ABBES	-	-	45	45	-	-	-	-	100
2	ESSB-ORAN	-	-	33	33	-	-	-	-	100
3	CU-MAGHNIA	211	211	-	-	-	-	-	-	100
4	U-TLEMCEEN	2 470	2 412	-	-	-	-	112	96	97,13
5	ESM-TLEMCEEN	-	-	53	51	-	-	-	-	96,23
6	ENP-ORAN	-	-	185	177	-	-	-	-	95,68
7	ESGEE-ORAN	-	-	40	38	-	-	-	-	95,00
8	CU-RELIZANE	972	911	-	-	-	-	-	-	93,72
9	ESA-MOSTAGANEM	-	-	85	76	-	-	-	-	89,41
10	CU-TINDOUF	148	130	-	-	-	-	-	-	87,84
11	CU-NAAMA	393	343	-	-	-	-	-	-	87,28
12	CU-EL BAYADH	545	465	-	-	-	-	-	-	85,32
13	U-ORAN1	2 845	2 422	-	-	-	-	103	82	84,94
14	U-SIDI BEL ABBES	2 130	1 782	-	-	-	-	105	102	84,30
15	ESSA-TLEMCEEN	-	-	76	63	-	-	-	-	82,89
16	U-SAIDA	1 246	1 012	-	-	-	-	-	-	81,22
17	ENS-ORAN	-	-	-	-	196	158	-	-	80,61
18	U-ADRAR	871	693	-	-	-	-	-	-	79,56
19	U-MOSTAGANEM	2 004	1 541	-	-	-	-	26	26	77,19
20	USTO	982	747	-	-	-	-	-	-	76,07
21	ESE-ORAN	-	-	44	33	-	-	-	-	75,00
22	ENS-BECHAR	-	-	-	-	100	72	-	-	72,00
23	U-TIARET	1 712	1 148	-	-	-	-	48	47	67,90
24	CU-AIN TEMOUCHENT	1 046	653	-	-	-	-	-	-	62,43
25	U-BECHAR	802	512	-	-	-	-	25	0	61,91
26	U-MASCARA	843	513	-	-	-	-	-	-	60,85
27	U-ORAN2	1 402	852	-	-	-	-	-	-	60,77
28	U-CHLEF	4 661	2 802	-	-	-	-	-	-	60,12
29	ENS-MOSTAGANEM	-	-	-	-	528	295	-	-	55,87
30	CU-TISSEMSILT	782	335	-	-	-	-	-	-	42,84

**Tableau 4** : Répartition par établissement et par catégorie de formation.

Le tableau 4 ci-dessus donne la répartition par établissement et par catégorie de formation avec une classification des établissements opérée par ordre décroissant du taux global de mise en ligne des cours. En référence à la moyenne régionale de **75 %**, qui est assez élevée, **21** établissements sur les **30** sont au-dessus de la moyenne représentant une part de **70 %**.

Néanmoins et toujours en référence à cette moyenne régionale, les établissements : CU-TISSEMSILT, ENS-MOSTAGANEM, U-CHLEF, U-ORAN2, U-MASCARA, U-BECHAR, CU-AIN TEMOUCHENT, U-TIARET et ENS-BECHAR doivent œuvrer davantage pour améliorer leurs situations en mettant en place des mécanismes pour inciter les enseignants à mettre leurs cours en ligne.

Notons enfin que l'examen approfondie des données par domaine et par établissement révèle que certaines formations éprouvent d'énormes difficultés et qu'un accompagnement doit être impérativement apporté. C'est le cas par exemple du ST-ORAN2, MEDECINE-BECHAR, STAPS-TISSEMSILT, ARTS-MASCARA, SM-BECHAR avec des taux variant de 26 % pour le mieux placés à 0% pour les cas les plus en difficulté (ST-ORAN2, MEDECINE-BECHAR).

### **1.5) Difficultés de mise en ligne des cours et solutions préconisées**

Par rapport à l'origine des difficultés de mise en ligne des cours sur les plateformes d'apprentissage à distance et le suivi des cours par les étudiants, les établissements universitaires de la région ouest ont rapporté un grand nombre de réponses avec des formulations diverses mais s'articulant toutes autour des points essentiels. Aussi et après avoir procédé au groupement des réponses par catégorie, les principales difficultés classées par fréquence de répétition par les établissements sont les suivantes:

**1)** Réitérée 19 fois sur 30, l'interactivité carrément absente ou très réduite de la plateforme Moodle, et autres support, ne permet pas un bon suivi de l'apprentissage du fait qu'il ne permet pas la mise en œuvre de l'évaluation formative en tant qu'outil indispensable à la régulation de la transmission des connaissances.

**2)** Avec le même degré, le problème de la connexion et du très faible débit internet est aussi rapporté par 19 établissements universitaires sur 30.

**3)** Le manque de tradition par rapport à l'enseignement à distance a été cité 17 fois, comme source de problème à la mise en œuvre de ce mode de formation.

**4)** La résistance (ou réticence) et/ou le manque d'engouement de la part de certains enseignants a aussi été rapporté 15 fois par les établissements universitaires et ciblant particulièrement les enseignants vacataires et ceux craignant de voir leur cours critiqué ou plagié par d'autres enseignants.

**5)** Le besoin en formation à l'enseignement à distance ainsi qu'à la préparation des ressources a aussi été rapporté 13 fois. En effet, si certains enseignants sont très impliqués par les nouvelles pratiques pédagogiques induites et dictées par la réforme des enseignements supérieures et le développement des TICE avec en plus parfois des prédispositions liées à la spécialité disciplinaires (enseignants d'informatique, de pédagogie, ...) il doit y avoir d'autres enseignants qui ne possèdent aucune connaissance en cette matière et qui adoptent en conséquence une résistance au changement ou à défaut une réticence à se mettre à ce mode de formation pour cause de non maîtrise de cette technologie.

**6)** Cité 10 fois, les activités ayant pour objectif le développement de savoir-faire psychomoteurs, méthodologiques ou sensitifs (les travaux pratiques, les sciences expérimentales, les stages pratiques, les ateliers, ...) posent également problème pour ce mode de formation car elles nécessitent obligatoirement des séances en présentiel que même parfois la visualisation ou l'animation ou la simulation numérique ne peut remplacer.

**7)** Enfin et avec une fréquence inférieure à 10, d'autres insuffisances ont été rapportées dont le manque de moyens informatiques, le manque d'engouement de la part des étudiants, la non-disponibilité immédiate de ressources numériques dont la préparation nécessite un investissement et un temps important, la limite de la capacité de stockage pour héberger les ressources ainsi que la difficulté liée à la langue (incompatibilité d'alignement à gauche pour la langue arabe et incompréhension des ressources en langue française par les étudiants).

Le tableau 5 suivant résume les principales difficultés rapportées par les établissements universitaires de la région Ouest avec un classement par ordre de fréquence d'apparition décroissant.

N°	Origine des difficultés de mise en ligne des cours (avec groupement par catégorie)	Fréquence d'apparition
1	Interactivité absente ou très réduite impliquant un manque d'évaluation formative	19
2	Connection impossible ou faible débit internet	19
3	Tradition non instaurée (aspect culturel)	17
4	Résistance ou réticence et/ou manque d'engouement de la part des enseignants	15
5	Besoin en formation à l'enseignement à distance et sa préparation	13
6	Problème des Travaux Pratiques et des Sciences Expérimentales	10
7	Manque de moyens informatiques (PC, Smartphones, ...)	8
8	Résistance ou manque d'engouement de la part des étudiants	5
9	Non disponibilité immédiate de ressources numériques en format compatible	4
10	Capacité de stockage des serveurs insuffisante	2
11	Plateforme non adaptée à la langue arabe (sens d'alignement de gauche à droite)	1
12	Problème d'incompréhension de la langue française par les étudiants (Ressources en français)	1

**Tableau 5** : Classification des difficultés rapportées par fréquence d'apparition

Concernant les solutions préconisées par les établissements universitaires de la région Ouest pour améliorer le dispositif de l'Enseignement à Distance et la mise en ligne des cours, beaucoup de suggestions ont été aussi rapportées. Néanmoins et comme le résume le tableau 6 ci-après, elles gravitent toutes autour des 9 axes essentiels qui sont les suivants :

1) Systématiser l'EAD et le généraliser à tous les domaines de formation en complément de l'enseignement en présentiel même en temps ordinaire de non crise a été cité 29 fois. Cette mise en place de l'EAD à titre complémentaire du présentiel aura donc pour objectifs : la consolidation des apprentissages ; la remédiation à des situations particulières dont les cas d'absences justifiées d'un ou plusieurs étudiants ; la prévention en tant qu'outil de substitution en cas de situation empêchant l'enseignement en présentiel ; et aussi et surtout pour créer la tradition de l'EAD et familiariser les enseignants, étudiants et ATS à ce mode d'apprentissage.

2) La seconde suggestion rapportée 20 fois comme solution d'amélioration de ce mode d'apprentissage est l'organisation de sessions de formation au profit des enseignants et des étudiants (le personnel ATS en charge de l'opération participe également à la formation). Ces sessions de formation doivent englober tous les aspects de l'EAD aussi bien la technologie mise en œuvre (plateformes d'EAD, Télé-enseignement, Zoom, ...), que les autres aspects didactiques concernant la méthodologie de préparation ou de conception des ressources numériques multimédias autonomes (CD interactif).



N°	Solutions préconisées (regroupées par objet)	Fréquence d'apparition
1	Systematiser et généraliser l'EAD en complément de l'enseignement en présentiel	29
2	Organiser des sessions de formation à l'EAD au profit des enseignants et des étudiants	20
3	Création de plateformes spécifiquement dédiées intégrant l'interactivité et évaluation	14
4	Améliorer la connectivité et le débit de la connexion internet	6
5	Investir d'autres créneaux multimédias (Mails, YouTube, TV nationale, CD interactif, ...)	5
6	Convenir avec les fournisseurs d'accès internet (Accès, priorité, ...)	4
7	Dotation des structures en moyens matériels et informatiques nécessaires à l'EAD	4
8	Préparation des ressources numériques et leur centralisation au sein de la bibliothèque	4
9	Valoriser l'EAD (en tenant compte dans la gestion de carrière, attribution de stages, ...)	3

**Tableau 6** : Classification des solutions préconisées par fréquence d'apparition

3) La troisième solution, suggérée 14 fois, est l'adoption ou la création de plateformes d'EAD dédiées, prenant en charge l'interactivité et l'intégration de l'évaluation des acquis notamment l'évaluation formative, et ce dans le but d'assurer le suivi des apprentissages et de réguler le processus de transmission des connaissances en ligne. Le mieux est que cette plateforme permette la visualisation simultanée des apprenants et de l'enseignant en mode de télé-enseignement pour un meilleur vis-à-vis et dotée également de ressources virtuelles pour la réalisation de quelques travaux pratiques qui se prêtent à ce mode de formation.

4) La quatrième proposition concerne l'amélioration de la connexion et du débit internet car sans cela l'opération ne peut se dérouler convenablement et que l'assurance-qualité ne pourra plus être garantie. Evidemment, cette suggestion va de pair avec la sixième qui consiste à convenir avec les fournisseurs d'accès internet de cette demande et par ailleurs négocier les modes d'accès (gratuité) et la définition des priorités.

5) La cinquième proposition est aussi très intéressante, elle consiste à investir aussi d'autres créneaux (mail, YouTube, TV, réseaux sociaux, Zoom, ...) pour le développement de l'EAD, à titre d'exemple, une des propositions s'oriente vers la création d'une chaîne de télévision spécialement dédiée à l'EAD pour le secteur de l'Enseignement Supérieur.

Enfin, d'autres suggestions ont été émises par les établissements avec une fréquence moindre mais pouvant aussi être développées et mises en œuvre pour encourager l'EAD tels que la dotation des structures en difficulté en moyens informatiques nécessaires, l'encouragement de la préparation des ressources numériques et la valorisation de l'EAD par l'encouragement des enseignants impliqués.

### **1.6) Bilan de l'interactivité « Etudiant-Enseignant »**

En plus du nombre de supports de cours qui ont été mis en ligne, nous avons demandé aux établissements universitaires de nous transmettre quelques indicateurs sur l'utilisation des plateformes de formation à distance.

Les indicateurs demandés sont :

- Le nombre de comptes créés pour les enseignants ;
- Le nombre de comptes créés pour les étudiants ;
- Le nombre de connexions effectuées à la plateforme de formation à distance ;
- Le nombre de téléchargements de cours effectué depuis la date du confinement du 22 mars 2020 ;
- Le nombre de forums organisés par les enseignants avec leurs étudiants ;
- Le nombre de messages échangés entre les enseignants et les étudiants sur ces forums.

Seuls 22 établissements sur les 30 ont répondu à la demande (09 Universités, 05 Centres Universitaires, 07 Ecoles Supérieures et 01 ENS). Nous précisons que les informations ne sont pas toujours données de façon uniforme par tous les établissements universitaires de la région ouest, en raison de l'utilisation d'outils différents pour effectuer la mesure. Par exemple, certains utilisent l'outil « journaux » de Moodle alors que d'autres les obtiennent par « Google analytic » et selon le cas certains obtiennent le cumul du nombre de connexion alors que d'autres ont uniquement le nombre moyen de connexions par jour.

A travers les réponses reçues, il en ressort ce qui suit :

- **Outils mis en œuvre** : Les établissements universitaires ont eu recours à différentes plateformes pour mettre en ligne les supports de cours : plateforme Moodle, site web, compte Drive, Dropbox, et autres. Au même moment, ils ont également eu recours à différents outils numériques (gratuits ou devenus gratuits) pour faire les cours : visioconférence (Zoom, Skype, Teams, ...), plateforme Moodle, et autres.

- **Nombre de compte crée pour les enseignants** : Il s'élève sur les plateformes Moodle au total de **10.339** comptes. Rapporté au nombre d'enseignants des établissements concernés, ce chiffre donne un taux d'ouverture de comptes pour enseignants moyen de l'ordre de **93 %**. Pour cet indicateur, il faut noter que deux établissements : CU El Bayadh et CU Tissemsilt ont informé qu'ils n'ont pas de plateforme Moodle et, par conséquent, ils ont eu recours à la mise en ligne des cours sur leurs propres sites web.

- **Nombre de comptes créés pour les étudiants** : Il se chiffre pour les établissements universitaires qui ont répondu au total de **103.764** comptes. Ce chiffre ne correspond pas du tout au nombre d'utilisateurs des plateformes car toutes les universités et centres universitaires ont déclaré avoir rendu l'accès libre aux plateformes afin de permettre à tous les étudiants du pays d'y accéder pour télécharger les cours d'une part, et pour éviter de saturer leurs machines, d'autre part. En effet, le nombre total d'étudiants pour ces deux catégories d'établissement uniquement s'élève à plus de **347.300** étudiants. Pour les Ecoles supérieures, la situation est plus maîtrisable et dans ce cas le taux d'ouverture de comptes pour les étudiants est de l'ordre de **82 %**.

- **Accès et nombre de téléchargements** : Le nombre de connexion et de téléchargement opérés ont connu une augmentation très significative durant le mois



d'avril 2020. On dénombre un total cumulé de **1.571.745** connexions aux différentes plateformes Moodle ainsi que **376.985** téléchargements. Ces chiffres devraient être comparé aux données relatives à des périodes antérieures au confinement, d'une part, et les additionner aux données similaires concernant les plateformes autres que Moodle, d'autre part.

- **Nombre de forum crée sur les plateformes Moodle** : il s'élève à peine à **4.995**.
- **Nombre de messages échangés sur ces forums** : Il est de l'ordre **33.131** messages.

Le tableau 7 suivant donne le détail des chiffres par établissement universitaire de la région ouest dont les informations nous ont été communiquées à la date du 03 mai 2020.

TE	N°	Etablissement universitaire	Nombre de Comptes Enseignants	Nombre de Comptes Etudiants	Nombres de Connexion	Nombre de téléchargement	Nombre de Forum mis en place	Nombre de Messages échangés sur les forums
Universités	1	Université Oran1	900	5 224	78 179	12 994	48	770
	2	Université Oran2	782	10 134	-	-	-	-
	3	USTO	-	-	-	-	-	-
	4	Université de Tlemcen	1 779	43 000	52 051	11 504	3 550	29 603
	5	U. Sidi Bel Abbes	1 300	-	978 720	856	0	-
	6	Université de Mostaganem	1 260	-	138 470	145 781	90	800
	7	Université de Tiaret	1 021	32 781	34 105	133 745	458	600
	8	Université de Mascara	916	-	5 264	-	75	319
	9	Universite de Saida	-	-	-	-	-	-
	10	Université de Bechar	673	817	4 032	-	-	145
	11	Université d'Adrar	490	2 500	46 900	13 201	10	18
	12	Université de Chlef	-	-	-	-	-	-
CU	1	CU - Relizane	-	-	-	-	-	-
	2	CU - Maghnia	146	-	25839	-	4	-
	3	CU - Tissemsilt	accès libre	accès libre	-	-	-	-
	4	CU - AinTémouchent	357	4 621	199 193	-	92	200
	5	CU - Naama	169	-	-	-	-	-
	6	CU - El Bayadh	accès libre	accès libre	5 533	539	-	-
	7	CU - Tindouf	-	-	-	-	-	-
Ecoles Supérieures	1	ENP Oran	160	1 079	-	-	-	-
	2	ESGEE Oran	76	626	5 268	25 984	44	10
	3	ESSA Tlemcen	-	-	-	-	-	-
	4	ESI SBA	50	662	13 809	28 647	14	545
	5	ESE ORAN	74	712	-	-	-	-
	6	ESM Tlemcen	66	623	301	54	600	54
	7	ESSB Oran	30	257	6 800	-	-	-
	8	ESA Mostaganem	44	683	2 900	3 630	10	121
ENS	1	ENS Oran	-	-	-	-	-	-
	2	ENS Bechar	46	45	220	50	-	-
	3	ENS Mostaganem	-	-	-	-	-	-
<b>CUMUL</b>			<b>10 339</b>	<b>103 764</b>	<b>1 571 745</b>	<b>376 985</b>	<b>4 995</b>	<b>33 185</b>

NB : Les cases notées "-" correspondantes à celles dont les informations n'ont pas été communiquées.

**Tableau 7** : Données relatives au bilan de l'interactivité des plateformes de formation à distance

Par rapport au nombre d'enseignants et d'étudiants, ces données restent très peu significatives et dénotent plutôt la faiblesse de l'interactivité entre les enseignants et les étudiants à travers les outils qu'offrent les plateformes Moodle. Sur ce plan, l'ESI de Sidi Bel Abbes déclare avoir organisé **100** visioconférences pour la présentation des cours auxquelles il y a eu un taux de participation des étudiants de l'ordre de **55 %**.

Enfin, il faut noter que des enseignants ont eu recours à des outils open source (Zoom, Teams, ...) pour présenter leurs cours et ont eu recours à la messagerie électronique pour diffuser auprès de leurs étudiants leurs supports de cours et de TD et les différentes autres informations.

Il est recommandé aux établissements universitaires de la région ouest de procéder à l'évaluation de la progression de ses enseignements à travers l'utilisation de ses différents outils par matière enseignée.

## 2) Clôture de l'année universitaire 2019-2020

### 2.1) Besoin en nombre de semaine pour finaliser les enseignements

Le besoin exprimé en nombre de semaines, pour juste finaliser les enseignements du second semestre de l'année, varie d'un établissement à l'autre allant du minimum de 2 (CU-TINDOUF) au maximum de 10 (U-TIARET pour les Sciences Vétérinaires). Mais globalement, tous établissements et toutes catégories de formation confondus, le besoin est d'une moyenne de 6 semaines.

Catégorie	NSE moy.	Etendue	Mini	Etablissement	à	Maxi	Etablissement
LMD	5	Variable, de	2	(CU-TINDOUF)	à	8	(U-BECHAR)
ES	7		5	(ESEO ; ESSBO)		8	(ESGEE0 ; ESMT)
ENS	4		3	(ENS-BECHAR)		4	(ENSO ; ENSM)
SMV	7		4	(U-ORAN1)		10	(TIARET)
GLOBAL	6	Variant, de	2	_	à	10	_

**Tableau 8** : Besoin en nombre de semaines d'enseignement par catégorie de formation

Comme le montre le tableau 8 ci-dessus, le besoin par catégorie de formation révèle certains écarts spécifiques :

- Il est d'une moyenne de 5 semaines pour la formation LMD mais variant de 2 à 8 semaines selon l'établissement universitaire (Universités et CU).
- Il est d'une moyenne de 7 semaines pour la formation préparatoire et de spécialité, variant de 5 à 8 selon l'Ecole Supérieure.
- Il est d'une moyenne de 4 pour la formation de formateurs, allant de 3 à 4 selon l'Ecole Normale Supérieure.
- Il est d'une moyenne de 5 semaines pour la formation des Sciences Médicales et Vétérinaires, allant de 4 à 8 pour les sciences médicales jusqu'au maximum de 10 pour les Sciences vétérinaires.

Pour rappel, le bilan de l'état d'avancement des enseignements du Semestre 2 établi précédemment montrait que le nombre de semaines d'enseignement réalisé au titre du second semestre était autour d'une moyenne de 6 semaines, donnant ainsi un total de 12 semaines dédié uniquement aux enseignements, sans considérer le temps à rajouter pour les examens et les délibérations.

Par ailleurs, ces chiffres restent des moyennes mais en réalité certaines formations connaissant un retard nécessiteraient un nombre de semaines d'enseignement plus important (cas de l'IMSI, M1 du Master en général, formation de sciences

expérimentales, ...). Le problème des stages d'internat pour la filière médecine est encore plus accru compte tenu de la situation actuelle.

## 2.2) Hypothèse 1 de la reprise à la date du 03 mai 2020

Cette première hypothèse de reprise à la date du 03 mai 2020 est définitivement écartée suite à la décision des autorités de prolongement de la période de confinement jusqu'au 14 Mai 2020.

Néanmoins, il est intéressant de visualiser le résultat de la planification prévisionnelle opérée tenant compte de la moyenne de toutes les dates des périodes suggérées par tous les établissements universitaires de la région ouest toutes catégories de formation confondues.

Dans cette projection, le nombre de jours et de semaines nécessaires à la réalisation des activités ont été déterminés par les dates des périodes suggérées par les établissements universitaires, les dates des périodes d'activité sont ensuite établies par juxtaposition des créneaux à partir de la date supposée de la reprise.

Nature de l'activité	Période		Nbre Jours	Semaines
Poursuite des enseignements du S2	03/05/2020	04/06/2020	35	5
Examens finaux et Soutenances	07/06/2020	18/06/2020	11	2
Examens de rattrapage	21/06/2020	30/06/2020	7	1
Délibérations	05/07/2020	08/07/2020	5	1
Clôture de l'année universitaire	09/07/2020		58	9

**Tableau 9** : Programme prévisionnel de fin d'année universitaire 2019-2020 de l'hypothèse 1

La moyenne des chiffres dénombre un besoin total de **9** semaines pour clôturer l'année universitaire dont **5** pour la continuation des enseignements du second semestre. La clôture de l'année aurait eu lieu le **09 Juillet 2020**.

Dans le cas éventuel d'une reprise à la date du **17 Mai 2020** (juste après la période de confinement), ce planning peut être retenu en envisageant un report de toutes les dates des périodes d'activité de **2** semaines, projetant une clôture de l'année universitaire vers le **23 Juillet 2020**.

## 2.3) Hypothèse 2 de la reprise à la date du 31 mai 2020

La seconde hypothèse de reprise à la date du 31 mai 2020 (après la fête de l'Aid el fitr) paraît être la plus plausible et donne la projection moyenne du tableau 10 ci-après.

Dans cette projection comme mentionné précédemment, le nombre de jours et de semaines nécessaires à la réalisation des activités ont été déterminés par les dates des périodes suggérées par les établissements universitaires de la région ouest, les dates des périodes d'activité sont ensuite établies par juxtaposition des créneaux à partir de la date supposée de la reprise.

Nature de l'activité	Période		Nbre Jours	Semaines
Poursuite des enseignements du S2	31/05/2020	02/07/2020	36	5
Examens finaux et Soutenances	05/07/2020	16/07/2020	13	2
Examens de rattrapage	19/07/2020	28/07/2020	8	1
Délibérations	02/08/2020	05/08/2020	6	1
Clôture de l'année universitaire	06/08/2020		63	9

**Tableau 10** : Programme prévisionnel de fin d'année universitaire 2019-2020 de l'hypothèse 2

Cette seconde simulation donne un nombre de **9** semaines équivalent à celui du premier cas ce qui signifie pratiquement une conservation des durées des périodes des activités. Ce qui projette une clôture de la fin d'année universitaire au **06 Août 2020**.

Il y a lieu de souligner tout de même que beaucoup de formations ne pouvant pas être finalisées à la date du 06 Août 2020 pour cause de retard et continuerons donc bien après cette date (exemple des formations de l'IMSI de U-ORAN2 très en retard pour cause de grève des étudiants). Par ailleurs, ces créneaux ne conviennent pas tellement pour les établissements du Sud (Adrar, Bechar, Tindouf, Naâma, El-Bayadh) pour cause de chaleur durant la période Juillet-Août.

#### 2.4) Hypothèse 3 de la reprise à la date du 21 Juin 2020

La troisième hypothèse de reprise à la date très retardée du **21 Juin 2020** génère elle aussi un besoin de **9** semaines (57 jours) équivalent aux précédents, dont près de **5** pour les enseignements, **2** pour les examens finaux et soutenances, **1** pour les rattrapages et **1** pour les délibérations finales.

Nature de l'activité	Période		Nbre Jours	Semaines
Poursuite des enseignements du S2	21/06/2020	23/07/2020	33	5
Examens finaux et Soutenances	26/07/2020	06/08/2020	11	2
Examens de rattrapage	09/08/2020	18/08/2020	8	1
Délibérations finales	20/08/2020	26/08/2020	5	1
Clôture de l'année universitaire	27/08/2020		57	9

**Tableau 11** : Programme prévisionnel de fin d'année universitaire 2019-2020 de l'hypothèse 3 (Avec utilisation du mois d'août 2020 à titre de prolongement de l'année universitaire)

Le planning ci-dessus est élaboré par juxtaposition des créneaux de durée moyenne, définies à partir des données des établissements universitaires de la région ouest, à compter de la date de reprise envisagée du 21 Juin 2020 utilisant complètement le mois d'Août à titre de prolongement de l'année universitaire 2019-2020. On aboutit alors à une clôture de l'année universitaire vers la fin Août.

Comme beaucoup d'établissement considèrent que le mois d'août est un mois de congé, et que ce mois ne convient pas aux établissements du Sud pour cause de chaleur, les examens de rattrapage et les délibérations finales seront alors reportés au mois de

septembre 2020. Cette disposition aura alors pour effet de retarder considérablement la prochaine rentrée universitaire 2020-2021.

### 3) Préparation de la rentrée universitaire 2020-2021

#### 3.1) Dimensionnement de l'offre en places pédagogiques au profit des nouveaux bacheliers

Selon les données des établissements universitaires de la région Ouest un quota global de **63.375** places pédagogiques a été défini au profit des nouveaux bacheliers 2020 dont la répartition par catégorie de formation est donnée par le tableau 12 suivant :

Catégorie de formation	PP Offertes	Part
LMD_ Université	58 295	92%
Ecoles Supérieures	1 800	3%
Formation de formateurs (ENS)	680	1%
Sciences Médicales et Vétérinaires	2 600	4%
<b>GLOBAL</b>	<b>63 375</b>	<b>-</b>

**Tableau 12** : Répartition du quota global offert par catégorie de formation

Par domaine de formation LMD, la répartition des **58.295** places pédagogiques est comme suit :

Etablissement	ST	SM	MI	SNV	STU	SEGC	DSP	LLE	SHS	STAPS	ARTS	LLA	AUMV	TOTAL
U-ORAN1	340	70	250	500	-	40	-	200	1 100	-	80	350	-	2 930
U-ORAN2	180	-	-	-	200	1 200	600	760	450	-	-	-	-	3 390
USTO	1 400	500	200	450	-	-	-	-	-	150	-	-	200	2 900
U-TLEMEN	1 130	300	450	810	130	700	700	610	800	-	90	350	130	6 200
U-SIDI BEL ABBES	800	300	300	600	0	600	600	300	600	-	100	100	-	4 300
U-MOSTAGANEM	600	150	250	600	-	500	600	500	700	400	120	500	100	5 020
U-TIARET	500	350	350	640	100	640	600	500	840	-	-	340	-	4 860
U-MASCARA	500	300	300	600	200	600	500	500	600	-	100	500	-	4 700
U-SAIDA	200	100	150	150	-	250	300	200	300	-	70	200	-	1 920
U-BECHAR	480	90	120	150	-	350	380	120	400	-	-	120	300	2 510
U-ADRAR	200	50	100	150	-	350	250	250	1 000	-	-	250	-	2 600
U-CHLEF	400	300	650	500	200	600	600	400	1 000	300	-	600	300	5 850
CU-RELIZANE	250	40	100	250	-	450	450	300	700	-	-	260	-	2 800
CU-MAGHNA	150	-	-	-	-	300	250	100	100	-	-	150	-	1 050
CU-TISSEMSILT	130	130	-	150	-	250	350	120	-	120	-	250	-	1 500
CU-AIN TEMOUCHENT	400	120	300	300	-	400	350	400	150	-	-	200	-	2 620
CU-EL BAYADH	300	-	-	300	-	350	350	-	350	-	-	200	-	1 850
CU-NAAMA	150	-	60	150	-	-	200	170	-	-	-	130	-	860
CU-TINDOUF	-	-	45	-	90	120	120	-	-	-	-	60	-	435
<b>GLOBAL</b>	<b>8 110</b>	<b>2 800</b>	<b>3 625</b>	<b>6 300</b>	<b>920</b>	<b>7 700</b>	<b>7 200</b>	<b>5 430</b>	<b>9 090</b>	<b>970</b>	<b>560</b>	<b>4 560</b>	<b>1 030</b>	<b>58 295</b>

**Tableau 13** : Places pédagogiques offertes pour la formation LMD (toutes formes confondues)

Pour les Ecoles Supérieures, la répartition des places pédagogiques offertes au profit des nouveaux bacheliers est comme suit :

Ecoles Supérieures	ST	MI	SNV	SEGC	TOTAL
ENP-ORAN	350	-	-	-	<b>350</b>
ESGEE-ORAN	250	-	-	-	<b>250</b>
ESSA-TLEMCEM	250	-	-	-	<b>250</b>
ESI-SIDI BEL ABBES	-	150	-	-	<b>150</b>
ESE-ORAN	-	-	-	250	<b>250</b>
ESM-TLEMCEM	-	-	-	300	<b>300</b>
ESSB-ORAN	-	-	100	-	<b>100</b>
ESA-MOSTAGANEM	-	-	150	-	<b>150</b>
<b>GLOBAL</b>	<b>850</b>	<b>150</b>	<b>250</b>	<b>550</b>	<b>1 800</b>

**Tableau 14** : Places pédagogiques offertes pour la formation des Ecoles Supérieures

Enfin pour la formation du système classique des sciences médicales et vétérinaires et la formation de formateurs des ENS, les répartitions sont représentées respectivement dans les tableaux 15 et 16 qui suivent.

Etablissement	Médecine	Pharmacie	Médecine Dentaire	Sciences Vétérinaires	TOTAL
U-ORAN1	700	270	170	-	<b>1 140</b>
U-TLEMCEM	250	100	50	-	<b>400</b>
U-SIDI BEL ABBES	250	50	50	-	<b>350</b>
U-MOSTAGANEM	150	-	-	-	<b>150</b>
U-BECHAR	60	-	-	-	<b>60</b>
U-TIARET	-	-	-	500	<b>500</b>
<b>GLOBAL</b>	<b>1 410</b>	<b>420</b>	<b>270</b>	<b>500</b>	<b>2 600</b>

**Tableau 15** : Offre en PP pour la formation des Sciences médicales et vétérinaires

ENS	PEP	PEM	PES	TOTAL
ENS-ORAN	50	50	80	<b>180</b>
ENS-MOSTAGANEM	120	60	140	<b>320</b>
ENS-BECHAR	60	60	60	<b>180</b>
<b>GLOBAL</b>	<b>230</b>	<b>170</b>	<b>280</b>	<b>680</b>

**Tableau 16** : Offre en PP pour la formation de formateurs des ENS

### **Remarque :**

Si on considère la projection élaborée sur les résultats du baccalauréat de l'année 2020 et si on retient le taux de **23 %** représentant la part des bacheliers qui intègre les établissements de la Région Ouest, ce quota global ne permet alors de couvrir que le résultat de l'hypothèse moyenne de réussite dont le nombre de bacheliers se situe entre **260.000** (simulation CRUO) et **280.000** (simulation DDP-MESRS) ce qui donnera une part pour la région Ouest entre **60.000** et **65.000** bacheliers. Dans ce cas l'offre globale de **63.375 PP** peut répondre globalement à ce besoin.

Par contre, pour l'hypothèse forte de **330.000** bacheliers au niveau national induisant une part de près de **76.000** bacheliers pour la région Ouest, le quota global est alors à



revoir à la hausse de près de **20** %. Par ailleurs et à ce titre, il est recommandé de tenir compte des données des inscriptions des bacheliers 2019 par catégorie, par domaine et par établissement de l'année précédente pour procéder à la régulation de l'offre en prévision de l'hypothèse forte. Cette opération n'est pas urgente pour le moment, il conviendra de la faire juste après la proclamation des résultats du baccalauréat 2020.

### 3.2) Prévision des périodes d'inscription en 1ère année de master (M1)

Globalement et sur la base de la moyenne des données suggérées par les établissements universitaires de la région Ouest, la prévision des périodes d'inscription en première année de master notamment pour la part des 20% (extra-établissement de l'année) est comme suit :

Phase	Entre le	et le	Nbre_Jours
Attribution des comptes	14/09/2020	22/09/2020	9
Introduction des choix	23/09/2020	30/09/2020	8
Traitement des demandes	01/10/2020	05/10/2020	5
Affichage des résultats	05/10/2020	08/10/2020	4
Démarrage des enseignements	11/10/2020		

**Tableau 17** : Calendrier prévisionnel des inscriptions en M1 du master

Il est à noter que cette projection est faite en supposant que la clôture de l'année universitaire 2019-2020 soit réalisée avant la date de reprise en septembre, tout au moins pour le niveau L3.

A titre de recommandation, pour la part des **80** % des licenciés de l'année de l'établissement, les inscriptions peuvent commencer en interne selon l'état d'avancement de la clôture de l'année universitaire.

Il est aussi proposé exceptionnellement pour cette fois-ci pour alléger la gestion des inscriptions en M1 compte tenu du retard, de déplacer la part des **5%** correspondant aux diplômés de l'année des autres établissements vers la part des **80%**. Autrement dit, une part de **85** % du quota sera réservée aux diplômés de l'établissement de l'année et la part restante de **15** % sera elle réservée aux diplômés des années antérieures de tout établissement. Cette solution permettra aux établissements qui seront prêts de commencer le master immédiatement.

### 3.3) Formation Doctorale

Pour ce qui est de la formation doctorale au titre de la prochaine année universitaire 2020-2021, l'appel à la soumission des offres de formation n'a pas encore été lancé. Toutefois et pour avoir une idée du nombre éventuel de dossiers, nous avons demandé aux établissements de nous soumettre leurs intentions en attendant le lancement de l'appel à projets.

Etablissement		ST	SM	MI	SNV	STU	SEGC	DSP	LLE	SHS	STAPS	ARTS	LLA	LCA	AUMV	TOTAL
Universités	U-ORAN1	1	2	2	3	-	-	-	1	6	-	1	3	-	-	19
	U-ORAN2	3	-	-	-	2	4	3	7	10	-	-	-	-	-	29
	USTO	4	3	2	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	10
	U-TLEMEN	6	9	5	5	-	4	2	4	6	-	1	3	-	1	46
	U-SIDI BEL ABBES	2	2	2	3	-	4	6	2	7	-	2	3	-	-	33
	U-MOSTAGANEM	3	3	3	4	-	4	2	1	3	3	1	2	-	-	29
	U-TIARET	2	1	-	1	-	1	1	1	1	-	-	3	-	-	11
	U-MASCARA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
	U-SAIDA	2	2	2	1	-	1	2	-	1	-	-	1	-	-	12
	U-BECHAR	5	6	-	-	-	12	5	1	2	-	-	-	-	-	31
	U-ADRAR	-	-	1	-	-	3	1	1	3	-	-	1	-	-	10
U-CHLEF	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	
CU	CU-RELIZANE	2	1	1	-	-	3	1	-	1	-	-	1	-	-	10
	CU-MAGHNAIA	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	2	-	-	4
	CU-TISSEMSILT	-	1	-	1	-	4	1	-	-	2	-	3	-	-	12
	CU-AIN TEMOUCHENT	3	2	1	1	-	3	1	1	1	-	-	0	-	-	13
	CU-EL BAYADH	2	-	-	-	-	2	1	-	-	-	-	-	-	-	5
	CU-NAAMA	-	-	1	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	3
	CU-TINDOUF	-	-	-	-	1	1	1	-	-	-	-	-	-	-	3
ES	ESI-SIDI BEL ABBES	-	-	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6
	ESE-ORAN	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1
	ESM-TLEMEN	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1
GLOBAL		35	32	26	19	3	49	29	20	41	6	5	22	0	1	288

**Tableau 18** : Préviation des offres de formation doctorales pour les Universités et CU

A ce titre, selon les intentions formulées, la région Ouest comptabilise un total prévisionnel de **288** offres pour l'ensemble des établissements universitaires de la région Ouest.

En prévision du démarrage de la formation doctorale de l'année universitaire 2020-2021, la période mi-novembre / mi-décembre 2020 semble la plus appropriée pour l'organisation des concours de formation doctorale. Le démarrage des enseignements de doctorat pourra se faire juste après les vacances d'hiver.

### 3.4) Préviation du démarrage des enseignements du Premier et Second Cycle

Dans le cadre des trois hypothèses de date de reprise des enseignements et selon les données des établissements universitaires de la région Ouest, le démarrage des enseignements de la prochaine rentrée 2020-2021 par cycle et par année du premier et second cycle est projeté comme suit :

#### a) Cas de la Formation LMD (Universités et CU) :

Cycle		LICENCE			MASTER	
Années		L1	L2	L3	M1	M2
Dates prévisionnelles de début des enseignements	H1	-	20/09/2020	20/09/2020	04/10/2020	26/09/2020
	H2	-	20/09/2020	20/09/2020	04/10/2020	26/09/2020
	H3	-	11/10/2020	11/10/2020	26/10/2020	18/10/2020

**Tableau 19** : Dates prévisionnelles de démarrage des enseignements de l'année universitaire 2020-2021 pour la formation LMD

Nous retenons que pour le scénario de l'hypothèse H2 correspondant à la reprise du **31 Mai 2020**, le démarrage des enseignements des L2 et L3 est prévu durant la semaine du **20 septembre 2020**. Pour le M1, le démarrage des cours aura lieu après le **4 Octobre**

**2020.** Pour le M2, le démarrage des cours est prévu à partir du **26 Septembre 2020** pour cause du léger retard cumulé en M1 de l'année en cours.

Pour le L1, cela dépendra des dates du déroulement de l'examen et de la proclamation des résultats du baccalauréat 2020.

Pour l'hypothèse H3 de la reprise du **21 Juin 2020**, un décalage des dates de rentrée de **21 jours (3 semaines)** est induit en conséquence.

#### **b) Cas de la Formation des Ecoles Supérieures :**

Pour la catégorie des Ecoles Supérieures, les dates de démarrage des enseignements de la rentrée universitaire 2020-2021 pour les différents paliers sont données par le tableau 20 suivant :

Cycle		FORMATION PREPARATOIRE		FORMATION DE SPECIALITE DU SECOND CYCLE		
Années		1A	2A	1A	2A	3A
Dates prévisionnelles de début des enseignements	H1	-	13/09/2020	-	13/09/2020	13/09/2020
	H2	-	27/09/2020	-	27/09/2020	27/09/2020
	H3	-	11/10/2020	-	04/10/2020	04/10/2020

**Tableau 20 :** Dates prévisionnelles du démarrage des enseignements de l'année universitaire 2020-2021 pour les Ecoles Supérieures

Pour la première année de la formation préparatoire, la date de début des enseignements dépendra de la date de déroulement de l'examen du baccalauréat 2020 et de la durée de la période qui sera fixée pour les inscriptions.

La spécificité des écoles supérieures, consiste dans le démarrage des enseignements de la première année de spécialité, qui ne pourra avoir lieu qu'après la tenue et la proclamation des résultats du concours national d'accès au écoles supérieures fixé initialement lors de la réunion des Directeurs d'écoles du 05 février 2020 à la date du **28 Juin 2020**, mais qui sera très probablement retardée selon la date de reprise et l'état d'avancement des enseignements de la deuxième année de la formation préparatoire.

#### **c) Catégorie de la Formation de formateurs (ENS) :**

Cycle		PEP		PEM		PES	
Années		1A	2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> Années	1A	2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> Années	1A	2, 3, 4 et 5 <sup>e</sup> Années
Dates prévisionnelles de début des enseignements	H1	-	13/09/2020	-	13/09/2020	-	13/09/2020
	H2	-	13/09/2020	-	27/09/2020	-	27/09/2020
	H3	-	27/09/2020	-	27/09/2020	-	27/09/2020

**Tableau 21 :** Dates prévisionnelles du démarrage des enseignements de l'année universitaire 2020-2021 pour la formation de formateurs (ENS).

Pour la formation de formateurs et dans le cas de l'hypothèse 2 (reprise du 31 mai 2020), le démarrage des enseignements pour toutes les autres années à l'exception de la première est prévu au **13 septembre 2020**.

Dans le cas de l'hypothèse 3 (reprise du 21 Juin 2020), La rentrée pour ces mêmes années est prévue au **27 Septembre 2020**.

Pour la première année de tous les cycles, la date de début des enseignements dépendra de la date de déroulement de l'examen du baccalauréat 2020 et de la durée de la période qui sera fixée pour les inscriptions.

**d) Catégorie de la Formation en sciences médicales et vétérinaires :**

Les dates de démarrage des enseignements pour les différentes filières et pour les trois hypothèses de dates de reprise sont représentées sur le tableau 22 ci-après.

Filière →		Médecine	Pharmacie	Médecine dentaire	Sciences vétérinaires
Hypothèses ↓					
Dates prévisionnelles de début des enseignements	H1	27/09/2020	13/09/2020	13/09/2020	04/10/2020
	H2	27/09/2020	15/09/2020	15/09/2020	04/10/2020
	H3	04/10/2020	27/09/2020	27/09/2020	04/10/2020

**Tableau 22** : Dates prévisionnelles du démarrage des enseignements de l'année universitaire 2020-2021 pour la formation des sciences médicales et vétérinaires

**Compléments :**

A titre de compléments et compte tenu du retard enregistré pour l'année en cours et sa répercussion probable sur le démarrage de l'année universitaire 2020-2021, il est suggéré de réduire les congés d'hiver et de printemps à une semaine au lieu de deux et d'exploiter la journée du samedi pour organiser diverses activités pédagogiques.

Il est aussi suggéré en prévision de la reprise des enseignements de l'année en cours de se préparer à l'effet d'éviter la contamination par le coronavirus en respectant à la lettre les recommandations du Ministère de la Santé et en mobilisant les moyens logistiques pour parer à la protection sanitaire (gels désinfectants, appareil de prise de température, hygiène et désinfection régulière des locaux, ...).

**Rapport établi à Oran, le 05 Mai 2020**

**Le Président de la CRUO  
Pr. Abdelbaki BENZIANE**